



CTM du 13 MAI 2020 en AUDIOCONFÉRENCE

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Ce CTM est le premier depuis le confinement sanitaire, qui certes n'indique pas une reprise de l'activité des services puisque cette dernière n'a jamais cessé. La possibilité de déplacement, l'Île de France mise à part, sans contrôle « papier » n'est pas l'Alpha et l'Oméga d'une situation régularisée, la plus grande partie des agents poursuivant leur activité à distance pour éviter une reprise de la contagion mettant en difficulté les services hospitaliers.

Pendant les 55 jours de cette « parenthèse sanitaire », les agents publics, fonctionnaires et contractuels, en retrait des campagnes médiatiques et des applaudissements quotidiens, ont assuré la continuité du service public essentiel. Ce sont aujourd'hui ces invisibles qui semblent réellement « utiles à la Nation », en assurant des actes essentiels pour garantir, à l'écrasante majorité confinée (ASA, TOAD ou télétravail), des conditions de vie dignes pour les citoyens, tant au niveau de la santé que pour les services de la prise en compte de la situation économique des salariés et des entreprises (activité partielle/renseignements/ etc...).

Quant au statut de la fonction publique, souvent décrié comme suranné voire stérile, il permet aujourd'hui aux employeurs publics d'assurer le niveau de services requis : en fait à l'État français de fonctionner et de parer à la Vie de notre Nation.

Ce texte fondateur a permis et permet de mobiliser, redéployer, l'activité des agents publics afin d'assurer les missions urgentes, souvent au bénéfice des citoyens les plus fragiles... **d'agir vite pour éviter : une crise dans la crise.**

Or, l'analyse de la situation révèle « **une dynamique inverse** » **gouvernementale** pour ce qui concerne le respect, la valorisation et l'engagement des agents publics. ***Pour l'UNSA ITEFA, il faut donc cesser de considérer le service public et ses agents, dont ceux des ministères sociaux, comme une variante d'ajustement financier, un coût budgétaire « exorbitant », pour y voir la protection incontournable et vitale de notre modèle social.***

Ainsi, il ne peut être ignoré la dichotomie qui s'est faite jour en début de confinement. Le ministère du travail a été, certes, réactif face à la nécessité de doter rapidement les employeurs et salariés du privé de dispositifs et outils juridiques adéquats pour faire face à cette pandémie et à la crise inhérente.

Cependant, force est de constater qu'appartenant pourtant à ce même ministère, chaque agent a pu assister à une somme d'hésitations gouvernementales invraisemblables et inadmissibles : création tardive d'une autorisation spéciale d'absence, atermoiements sur la suspension du jour de carence, imposition de jours de congés, doutes sur l'attribution d'une prime exceptionnelle ou encore la reconnaissance du COVID 19 comme maladie professionnelle.

Le pseudo dialogue social instauré pendant cette période par le gouvernement, notamment par la voix du Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, est toujours à sens unique. En effet, aux travers des audioconférences, le gouvernement décide, sans jamais soumettre les textes à la concertation, malgré les propositions constructives et les interrogations légitimes des organisations syndicales représentatives au CCFP, dont **l'UNSA Fonction publique**.

Force est donc de constater que le monde de demain n'est pas là !
Mais, la crise oui, elle sera encore présente à l'avenir :
alors quelles leçons seront tirées de ce séisme social, économique et planétaire ?

L'UNSA ITEFA souhaite fermement une réflexion constructive et solidaire.
Il s'agirait enfin d'oublier le corpus de ces principes managériaux,
« totems », de ce « nouveau monde » lapidaire fait de plomb
Et de construire une nouvelle vision de la société
Par une gestion égalitaire des « dossiers », donc des Hommes.

L'UNSA ITEFA vous remercie de votre attention.